



Responsable Ressources Humaines

OBSERVATOIRE des MÉTIERS

Code ROME : M1503 Management des ressources humaines

de l'alimentation en détail



Le/la responsable des ressources humaines définit et pilote la mise en œuvre de la politique de gestion et de développement des ressources humaines, dans le cadre de la stratégie de l'entreprise. Il/elle anime les relations sociales avec les différents acteurs de l'entreprise et de l'environnement social.

Autres appellations : Directeur(trice) des ressources humaines...

Activités professionnelles

Tous les professionnels exerçant ce métier ne réalisent pas systématiquement toutes les activités ci-dessous. Certaines peuvent en effet être confiées à d'autres professionnels, en fonction de l'organisation et de la taille de l'entreprise et du niveau de responsabilité du poste.

- Définition de la stratégie RH de l'entreprise en lien avec la direction
- Pilotage de l'activité RH conformément à la stratégie définie avec la direction
- Animation des relations sociales avec les instances représentatives du personnel
- Communication auprès des différents services internes et représentation de l'entreprise auprès d'interlocuteurs externes
- Recherche et analyse des informations sur les évolutions en matière de ressources humaines et de droit du travail

Blocs de compétences et compétences

Définition la stratégie RH de l'entreprise en lien avec la direction

- Définir les orientations et les objectifs en ressources humaines en cohérence avec la stratégie de l'entreprise et la saisonnalité de l'activité le cas échéant
- Définir le plan de développement des compétences des collaborateurs conformément aux objectifs et au budget définis par la direction et aux obligations légales
- Conseiller la direction sur les sujets en lien avec les ressources humaines à partir de l'analyse des évolutions économiques et sociétales
- Proposer une politique de recrutement répondant à la stratégie de l'entreprise
- Proposer des moyens de fidélisation des collaborateurs mettant en valeur l'attractivité de l'entreprise et la qualité de vie au travail
- Analyser des indicateurs de suivi de l'activité afin d'identifier les besoins en main d'œuvre des services
- Proposer des actions d'amélioration afin d'anticiper l'évolution du marché du travail

Pilotage l'activité RH conformément à la stratégie définie avec la direction

- Superviser et contrôler les différentes activités d'administration du personnel (paie, effectifs, temps de travail, dossiers individuels, médecine du travail, etc.) conformément aux objectifs définis par la direction et dans le respect de la législation
- Concevoir et mettre en œuvre les outils et moyens pour le recrutement, le développement des compétences et la fidélisation des collaborateurs conformément à la stratégie définie avec la direction
- Gérer les conflits et les contentieux individuels conformément aux dispositions du droit social
- Réaliser un reporting régulier de l'activité à la direction

Voies d'accès au métier

Ce métier est accessible avec une certification de niveau 7 (Master, IEP, Ecole de commerce...) en management des ressources humaines, gestion du personnel ou droit social.

Une expérience préalable à un poste d'encadrement est souhaitée.

Qualités / Ressources transverses

Prise d'initiative et gestion des aléas
Rigueur et fiabilité
Autonomie
Apprentissage et actualisation des compétences
Influence et persuasion
Analyse et synthèse de l'information

Domaines de connaissances mobilisés et Formacode

- Communication entreprise 46301
- Ressources humaines 33054
- Economie 13154
- Droit 13254



Blocs de compétences et compétences (suite)

Animation des relations sociales avec les instances représentatives du personnel

- Organiser et animer les réunions avec les instances représentatives du personnel conformément à la politique définie par ou avec les instances dirigeantes, en veillant à préserver la qualité des relations sociales
- Réaliser un compte-rendu des réunions à la direction et aux services concernés permettant de prendre les mesures nécessaires et appropriées
- Prévenir et gérer les conflits sociaux au sein de l'entreprise dans le respect des dispositions légales
- Mettre en œuvre les actions définies par ou avec la direction conformément à la législation sociale
- Animer le dialogue social et négocier avec les partenaires sociaux

Communication auprès des différents services internes et représentation de l'entreprise auprès d'interlocuteurs externes

- Identifier les axes de communication en lien avec le service communication et/ou la direction générale de l'entreprise
- Représenter l'entreprise auprès d'interlocuteurs externes lors de salons, de manifestations ou d'événements ou dans le cadre d'interviews ou de sollicitations de la presse spécialisée ou grand public
- Communiquer avec les autorités officielles, administrations, organismes et argumenter la position de l'entreprise
- Rédiger des comptes-rendus et des notes à destination de la direction et des différents services de l'entreprise
- Organiser et animer des réunions de travail transverses aux différents services
- Animer la politique RH auprès des managers et des salariés en utilisant différents moyens d'échange et de communication

Recherche et analyse des informations sur les évolutions en matière de ressources humaines et de droit du travail

- Suivre les évolutions du marché du travail et identifier les impacts sur les métiers de l'entreprise et la politique de recrutement
- Identifier les évolutions de la législation en matière de droit du travail
- Identifier les évolutions de la réglementation en lien avec la formation
- Identifier l'offre des partenaires et des prestataires formation
- Répertoire, analyser et synthétiser les informations recueillies et les sources d'information
- Elaborer une base documentaire intégrant les évolutions juridiques